

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2018/02/27-04**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 février 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Attribution d'une subvention  
à l'Association Sportive d'Aix-Marseille Université**

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 126 000 € à l'Association Sportive d'Aix-Marseille Université (ASAMU) au titre de son fonctionnement pour l'année civile 2018.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 27 février 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université

